



# ***ECOLE, ART ET CULTURE FORUM DE RENTREE DE LA VILLE DE FRONTIGNAN***



**Année scolaire 2016-2017**

**« L'homme de culture doit être un inventeur d'âmes »  
Aimé Césaire**

Vous trouverez dans ce dossier l'ensemble de l'offre culturelle proposée par la Ville de Frontignan et ses partenaires, en temps scolaire :

- Ecole et cinéma
- Les ateliers de pratique artistique (Plan Local d'Education Artistique et Culturel)
- Les ateliers du Conservatoire de musique intercommunal
- L'accueil à la médiathèque Montaigne
- Le théâtre en partenariat avec La Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau
- L'accueil au jardin antique méditerranéen

Chaque dossier thématique, présente les dispositifs de chaque structure, donne les modalités d'inscription ainsi que les informations nécessaires.

*Pour tous renseignements, nous nous tenons à votre disposition au :*

**04 67 18 50 83**

**04 67 18 50 86**

# **P. L. E. A. C**

## **2016 / 2017**



# **PLAN LOCAL D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE P.L.E.A.C 2016/2017**

*L'éducation artistique et culturelle est une dimension fondamentale dans le parcours éducatif de tous les enfants. Elle permet à la fois de développer des qualités personnelles (créativité, goût, sens critique, capacités de coopération) et de favoriser les acquisitions dans toutes les autres disciplines.*



**Le plan local d'éducation artistique est un dispositif permettant l'initiation à la pratique d'une discipline artistique qui se déroule en temps scolaire. Il est le fruit d'un projet élaboré conjointement entre un enseignant et un artiste agréé par le Ministère de la Culture dans la discipline choisie. L'intervention d'un professionnel agréé est l'essence même de l'atelier.**

Cette sensibilisation a pour **finalité** :

- de susciter l'éveil des enfants aux arts
- d'offrir un cadre au développement des sensibilités artistiques et à l'ouverture vers la culture
- de favoriser la construction de l'identité de l'enfant
- de concourir à sa socialisation dans la classe et plus largement dans la communauté des enfants de Frontignan.

Elle est aussi un outil de réflexion, de partage, d'expérience artistique et culturelle pour les élèves d'une classe, ou d'une école. Elle touche tout domaine artistique et/ou culturel:

- la musique
- les musiques actuelles
- la danse
- la littérature
- le théâtre
- le cirque
- les arts plastiques
- le cinéma
- la photographie
- l'architecture
- le patrimoine
- les arts du goût
- le design
- ...

**Les ateliers s'adressent aux classes des écoles publiques et privées de Frontignan, de la petite section de maternelle au CM2.**

**La priorité est donnée aux projets en lien avec le volet culturel du projet d'école.**

Le temps d'intervention des artistes sera défini par les besoins du projet.

**Une restitution commune de l'ensemble des projets aura lieu.**



**Le service éducation artistique de la Ville de Frontignan** est à votre disposition pour vous mettre en relation avec des artistes agréés, et pour assurer la coordination des équipes intervenantes et enseignantes. Le service **éducation artistique** gère les plannings, transports et commandes de matériel.

**Votre contact** : 04.67.18.50.83 (Chantal Fité)

Vous trouverez ci-joint un dossier type qui sera soumis à une commission regroupant des représentants de la Ville, de l'Inspection Académique, de la DRAC Languedoc-Roussillon. Cette commission examinera les projets, décidera de leur financement, de leur ajournement ou de leur nouvel examen.

**Cette commission tripartite décidera en fonction des critères suivants :**

- pédagogiques
- techniques (bonne évaluation du volume d'intervention requis, qualification de l'intervenant)
- financiers
- respect des règles de sécurité
- mise en relation des projets avec le volet culturel du projet d'école
- cohérence des projets avec les équipements culturels du territoire et avec la vie culturelle locale (voir l'Agenda Culturel / sortie prévue en septembre)

Durant l'année scolaire 2016-2017 la Ville de Frontignan pourra financer **7 ateliers** pour les classes élémentaires et de maternelles.  
Afin d'offrir un accès égal à tous, ceux-ci se répartiront au prorata des effectifs des écoles.

Les dossiers doivent parvenir au service éducation artistique avant **le 21 octobre 2016**. **Attention, il y aura une seule cession d'examen des dossiers. Les dossiers parvenant après le 21 octobre 2016 ne seront pas instruits.**

**Vous devez remettre votre dossier en trois exemplaires à l'adresse suivante:**

- Hôtel de ville – Direction éducation et parentalité - Service éducation artistique - BP 308 - 34113 Frontignan la Peyrade cedex.

La commission tripartite examinera les dossiers au début du mois de décembre 2016. Les réponses seront communiquées en décembre.

Les projets pourront commencer mi janvier en 2017. Le mois de décembre 2016 sera mis à profit pour définir les plannings, préparer les contrats, commander les fournitures.





**FICHE A COMPLETER PAR L'ARTISTE INTERVENANT**  
**IDENTIFICATION DES PARTENAIRES CULTURELS ET ARTISTIQUES :**

STRUCTURE CULTURELLE DE L'ARTISTE INTERVENANT (ASSOCIATION – SARL – SA) OU ARTISTE INDEPENDANT JUSTIFIANT D'UN N° DE SIRET	ADRESSE COMPLETE (N° DE RUE – CODE POSTAL ET VILLE)	N° DE TELEPHONE N° DE PORTABLE
ARTISTE (INTERVENANT) NOM ET PRENOM	ADRESSE COMPLETE (N° DE RUE – CODE POSTAL ET VILLE)	N° DE TELEPHONE N° DE PORTABLE
DIPLOMES OBTENUS	PARCOURS PROFESSIONNEL ET ARTISTIQUE	

En cas de changement de partenaire artistique et culturel, le service éducation artistique de la DRAC doit en être informé n° de tél. 04 67 02 32 54 ou 56.

ATTESTATION DE COMPETENCE (loi 88-20 du 6 janvier 1988) valable pour l'année scolaire en cours.

- OUI : LA JOINDRE AU DOSSIER
- EN COURS : INDIQUER LA DATE DE DEMANDE A LA DRAC

Pour une première demande d'attestation de compétence, il appartient à l'artiste d'en faire la demande auprès des conseillers sectoriels de la DRAC :

- théâtre, cirque et arts plastiques 04 67 02 32 41
- musique, danse et cinéma/audiovisuel 04 67 02 32 43
- livre et lecture 04 67 02 32 14
- ethnologie 04 67 02 32 19
- archéologie 04 67 02 32 73

« ...Celle-ci est attribuée éventuellement au vu des diplômes mais surtout des productions, des publications, des expositions, des interventions. Vous préciserez la nature de vos travaux de création de production ou de recherche en cours. A l'appui de votre demande, vous indiquerez également ce qui vous motive particulièrement à entreprendre un travail artistique avec des enfants ou des jeunes, le cas échéant, l'expérience que vous avez acquise de ce genre d'interventions, ce qu vous en attendez pour votre travail ou la manière dont vous le situez dans le champ de vos activités. »

Dans le cas d'un renouvellement d'attestation de compétence, l'artiste doit joindre à sa demande un bilan des actions menées l'année scolaire précédente.

### **Rappel des principes de la conception de projets EAC :**

- Appui sur les enseignements obligatoires
- Cohérence
- Complémentarité
- Progressivité
- Equilibre

### **Rappel des principes de mise en œuvre :**

- Travail en équipe
- Travail pluridisciplinaire
- Association de partenaires extérieurs (artistes, techniciens, médiateurs...).

### **Rappels généraux sur la logique de projet :**

- Le projet s'inscrit dans le volet artistique et culturel du projet d'école ou d'établissement
- La démarche de projet permet de structurer le projet
- L'aboutissement et les objectifs du projet sont établis dès le départ
- L'équipe pédagogique élabore une stratégie qui répond aux objectifs fixés suivant une analyse de la situation locale
- Les principales étapes sont prévues en amont, ainsi que les productions attendues, activités...
- Le cadre juridique et légal des actions artistiques et culturelles est pris en compte

### **Rappels sur la restitution :**

- La restitution est une étape concrète, elle permet d'apprécier la progression de l'élève, de mesurer l'investissement des classes puis de communiquer dans l'espace éducatif en faisant bénéficier des personnes extérieures au projet.
- Les parents d'élèves peuvent prendre part à la restitution ou être associés à certaines étapes (permet des échanges différents avec les familles et de favorise la communication avec elles)
- La restitution permet également de valoriser les travaux des élèves auprès de tous, de provoquer l'envie de monter des projets chez d'autres élèves ou enseignants et de fédérer tous les acteurs du projet en vue de sa reconduite

### **Rappels sur le bilan :**

- Tout projet inclut pour son équipe une phase de bilan voire d'évaluations intermédiaires afin d'estimer la progression vers les objectifs et les résultats obtenus
- Valorisation du processus autant que de la réalisation finale
- Il est important de prendre en compte l'avis des élèves sur le projet et de mesurer les effets sur les apprentissages.

Tous ces points sont évoqués dans le détail dans le *Guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle*, du ministère de l'éducation nationale (disponible ici : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/12\\_Decembre/43/1/Guide-parcours-EAC\\_288431.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/12_Decembre/43/1/Guide-parcours-EAC_288431.pdf)).

**Les projets seront évalués en commission conjointe sur le respect de ces principes, le sérieux de la démarche, la solidité du projet pédagogique et le rigueur dans l'élaboration du budget prévisionnel.**

**BOEN N° 5 du 1<sup>er</sup> février 2007**

**PROJETS D'ÉCOLE ET D'ÉTABLISSEMENT**

Les dimensions artistique et culturelle des projets d'école et d'établissement

NOR : MENE0700135C -RLR : 514-7 ; 520-0 - CIRCULAIRE N°2007-022 DU 22-1-2007

Un contexte renouvelé

La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école a récemment rappelé que l'éducation artistique et culturelle, partie intégrante de la formation générale, contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences que la Nation doit à tous ses élèves. Elle engage également chaque structure scolaire à élaborer un projet d'école ou d'établissement définissant les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux en précisant les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Parallèlement, les structures soutenues par le ministère de la culture et de la communication ont dorénavant l'obligation d'inscrire une dimension éducative dans les contrats d'objectifs qu'elles signent avec les directions régionales des affaires culturelles. En outre, la plupart des institutions soutenues par les collectivités territoriales qui maillent le territoire national développent aujourd'hui des politiques éducatives en direction des publics scolaires.

Ce contexte renouvelé impose dorénavant à la communauté éducative de chaque école ou établissement de construire une politique ambitieuse de formation artistique et culturelle mobilisant l'ensemble des vecteurs qui peuvent y contribuer en veillant à les articuler au mieux de l'intérêt de l'élève.

III - INTITULE DU PROJET .....

**En quoi votre projet est- il en lien avec des événements ou manifestations culturelles locales ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**En quoi votre projet est-il partagé avec d'autres écoles, collèges, centres de loisirs ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**La thématique de votre projet est-elle commune à un séjour en classe de découverte ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**Avec quelle structure ou institution culturelle envisageriez-vous un partenariat ?  
(qui pourrait aboutir à une convention ou à un jumelage)**

.....  
.....  
.....  
.....

**Objectifs pédagogiques - artistiques et culturels**

**Merci de joindre à ce dossier une présentation complète du projet comprenant :**

- **Le projet pédagogique des classes participantes (insertion de la dimension artistique et culturelle dans le travail de la classe / l'école, lien avec les enseignements obligatoires...)**
- **Le projet spécifique à l'intervenant artistique (déroulement des séances, méthodologie...)**
- **Un planning d'intervention (période de travail en classe, période d'intervention artistique,...)**

**NB : les interventions ne peuvent commencer qu'à réception de l'avis de la commission conjointe, et une fois les conventions de prestation de services établies, soit à partir de la mi-janvier.**

**Droit à l'image et droits d'auteurs :**

**Merci de demander une autorisation de droit à l'image, voire de droit d'auteur, concernant les enfants qui participeront à la restitution, à visée large concernant spécifiquement la restitution commune qui sera organisée par la Ville de Frontignan.**

**Merci de n'inscrire dans la partie des recettes de ce tableau que les sommes qui ont réellement été demandées.**

BUDGET PREVISIONNEL - ANNEE SCOLAIRE -----/-----

DEPENSES PREVUES		RECETTES ESCOMPTEES	
- Fournitures (préciser) ..... ..... ..... ..... ..... .....	..... ...€ ..... ..... ...€ ..... ..... ...€ ..... ..... ...€	- VILLE DE FRONTIGNAN - INSPECTION ACADEMIQUE - DRAC L.R. (direction régionale des affaires culturelles Languedoc-Roussillon)	Ne pas remplir cette case.  Le montant sera évalué lors de la commission conjointe.
- Coût de transport (sorties visites, expositions...)	..... ...€	Autre(s) financement(s)  - Ressources propres (coopératives scolaires, ventes spécifiques...)	..... ...€
- Coût des intervenants artistiques Nbre d'heures.....X 48 € T.T.C (le nbre d'heures ne peut excéder 20 h)	..... ...€	- Subvention du ministère de l'éducation nationale en lien avec les autres ministères (appel à projets, exemple : appel à projet 2016 du ministère de la défense en rapport avec la Marseillaise).	..... ...€
- Autre(s) (préciser) ..... ..... ..... ..... ..... .....	..... ...€ ..... ..... ...€ ..... ..... ...€ ..... ..... ...€ ..... ..... ...€	- Subvention du ministère de la culture et de la communication (appel à projets : <a href="http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Subventions">http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Subventions</a> )  - Financement par des associations (dont le don en nature de biens ou services)  - Financement par des organismes privés (fondations d'entreprises, entreprises... Exemple : <a href="http://www.areva.com/FR/groupe-3221/areva-solidarity-2012.html">http://www.areva.com/FR/groupe-3221/areva-solidarity-2012.html</a> )	..... ...€ ..... ..... ...€ ..... ..... ...€

	...€ ..... ...€	- Financement suite aux appels à projets de l'Union Européenne (Europe Créative, Erasmus +, ...)	..... ...€
		- Financement suite aux appels à projet des Nations Unies (UNICEF, UNESCO...)	..... ...€
TOTAL DES DEPENSES	..... ...€	TOTAL DES RECETTES	..... ...€

Fait, à.....le .....

Signature du directeur de l'école

Signature de l'artiste intervenant

**AVIS DU DIRECTEUR DE L'ECOLE**

**AVIS DE L' IEN  
NOM et QUALITE**

**AVIS EXPERTS EDUCATION NATIONALE  
NOM et QUALITE**

**AVIS DE LA DRAC LANGUEDOC-ROUSSILLON  
NOM et QUALITE**

**DECISION DE LA COMMISSION PARTENARIALE**

**Inspection académique de l'Hérault  
Roussillon  
Chargé de mission Arts et Culture humaniste  
culturelle**

**Christian Maccotta  
tél. 04 67 91 52 43**



**DRAC Languedoc-  
Service éducation artistique et**

**Florence Caudrelier  
tél. 04 67 02 54//56**

[christian.maccotta@ac-montpellier.fr](mailto:christian.maccotta@ac-montpellier.fr)

**« Offres culturelles » Communes de Montpellier et Frontignan**  
**Interventions extérieures régulières rémunérées à l'école maternelle ou élémentaire**

Entre :

L'association .....

et

M. le Directeur Académique

ou

L'IEN chargé de la circonscription de .....

Il a été convenu ce qui suit :

**Article 1**

Activité concernée :

- Ecole .....
- Domaine .....
- Volume horaire .....
- Date de début.....Date de fin.....
- Nom de l'intervenant.....

**Article 2**

Projet pédagogique : voir le document de description du projet, co-rédigé par l'enseignant et l'intervenant, validé par le Directeur et par l'IEN.

**Article 3**

Conditions générales d'organisation (groupes, répartition des groupes, conditions d'exercice de la responsabilité pédagogique du maître)

.....  
.....  
.....

Règlementation : voir circulaire 92 196 du 3 juillet 1992 – BO n°29

**Article 4**

Durée de la convention

*La convention signée au début de l'année scolaire a une durée d'un an. Elle est renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation par une des parties, avant le début de l'année civile pour l'année scolaire suivante. Par ailleurs, la convention peut être dénoncée en cours d'année soit par accord entre les parties, soit à l'initiative de l'une d'entre elles. Dans ce dernier cas, la dénonciation doit faire l'objet d'un préavis de trois mois.*

*L'intervention peut-être suspendue à tout moment dans le cas où elle s'avère non conforme aux exigences pédagogiques de l'école.*

Fait à..... Le.....

**SIGNATURES**

**Le représentant de l'association**

**Le Directeur Académique  
Ou p/o l'IEN de la circonscription**

**Vu et pris connaissance, le Directeur d'école**

*Direction Académique de l'Hérault*



# ***EVEIL MUSICAL***



**Projets d'interventions en milieu scolaire**  
**Conservatoire de Musique Intercommunal – Thau Agglomération**  
**Année scolaire 2016-2017**

**Thèmes proposés :**

**1. L'alimentation**

Travail d'un répertoire de comptines, chansons, virelangues, rythmes autour de tout ce qui se mange : salé, sucré, fruits, légumes, boissons, d'ici et d'ailleurs. Une façon originale d'associer la musique à la gourmandise, à la cuisine et aux saisons !

**2. Invention**

Travail autour d'objets de récupération (bouteilles, bouchons de bouteilles, billes, gaines électriques, etc.). Un premier temps sera consacré à la recherche, à l'exploration des différentes possibilités sonores des objets, aux différentes techniques de jeu possibles de mettre en œuvre pour produire des sons. Dans un deuxième temps, on classera les différents sons trouvés, choisis (possibilités d'enregistrer, de décrire par écrit ou encore de dessiner). Enfin, dans un troisième temps, on organisera ces différents sons pour construire un projet musical.

**3. Écriture de chansons**

Avec un thème choisi avec l'enseignant, nous nous proposons d'amener les enfants à créer des chansons (paroles et musique). Les techniques proposées pour la création de chansons amèneront à évoquer et expliquer les différents paramètres du son (la hauteur, le timbre, le tempo, les nuances) ainsi que les bases du rythme et de l'harmonie.

**4. L'eau.**

Travail d'un répertoire de chansons autour de la mer, des marins, de la rivière, de la pluie avec comme trame de fond les problématiques écologiques liées à l'eau sur Terre.

Travail aussi sur les possibilités sonores de l'eau (enregistrements, fabrication d'instruments, etc.).

**5. Les animaux**

Travail et écoutes de répertoires musicaux ayant comme thème central les animaux (chansons, œuvres classiques, contes musicaux, etc.). Ce thème permettra également d'aborder quelques notions musicales de base. On pourra ainsi faire un parallèle entre un tempo et la manière lente ou rapide de se déplacer d'un animal ou encore, aborder l'intensité en parlant des animaux qui crient plus ou moins fort.

**Il est toutefois souhaitable et préférable que des propositions soient amenées par l'enseignant du milieu scolaire.**

Ces projets annuels s'adressent plutôt au cycle III mais peuvent être adaptés aux cycles I & II.

Durée : 45mn par classe

Jour : le jeudi

Horaires : à définir

**Objectifs** : réalisation d'un mini spectacle musical mettant en scène les notions acquises durant la période d'apprentissage.

**Présence et investissement de l'enseignant indispensable lors des cours pour le bon suivi du projet.**

Enseignant : Cristobal Diaz (DUMI et pianiste)

Contact : Georges Di Isernia (responsable antenne du C.R.I. Thau Agglomération)  
04 67 18 54 27

# ***THEATRE EN TEMPS SCOLAIRE***



**LE THEATRE S'INVITE**  
**DANS LES ECOLES FRONTIGNANAISES**

**Année scolaire 2016-2017**

La Ville de Frontignan prend en charge et propose aux classes dans le cadre d'un partenariat, d'assister à des spectacles programmés par La Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau.

La Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau propose tout au long de la saison un programme spécifique pour le jeune public. Destiné aux enfants scolarisés de la moyenne section de maternelle au CM2 dans les écoles de Thau agglo, il se compose de spectacles et de projets d'action culturelle. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des missions de cet établissement, visant à promouvoir la création artistique dans tous ses langages, favoriser le développement des publics du spectacle vivant par une immersion dès le plus jeune âge, développer, par des actions de formation, le goût de la culture, le sens critique et l'éveil du jeune spectateur.

Vous trouverez dans ce document, l'ensemble des spectacles (présentation, dates et heures des séances) ainsi que les projets d'éveil artistique.

***Les classes de maternelles sont conviées par la Ville à assister à un spectacle.  
Les dates et le programme seront communiqués ultérieurement par courriel et téléphone.***

## **La Vie de Smisse** **Damien Bouvet – Cie Voix Off**



Smisse. Un nom très étrange non ? Comment tu t'appelles ? Et de répondre comme après un sanglot, en reniflant : SS...SSmisse !

Smisse, trois ans, est un aventurier du quotidien. Accompagné de Ouf le singe et Tata la tortue, il teste la résistance des choses et des êtres, invente des mondes et les explore, rit, pleure, aime, déteste, discute, court très vite, fait l'hélicoptère, mange, dort...

Côtoyer Smisse, pour ses proches, est souvent une expérience de l'extrême. Sinon, la vie de Smisse est simple, universelle.

Damien Bouvet puise dans le plus intime pour que nous puissions à notre tour retrouver notre propre enfance et en fait un spectacle pour les enfants et leurs parents et les parents de leurs parents.

Texte : Isabelle Chavigny, Ivan Grinberg

De et avec : Damien Bouvet

Mise en scène : Ivan Grinberg

Univers sonore : Olivier Lagier

Lumière : Pascal Fellmann

Plasticienne : Pascale Blaison

Production : Cie Voix Off/Damien Bouvet/Bourges

Avec le soutien de la D.R.A.C. Centre – Le Grand Bleu à Lille

**Durée : 45 mn**

**Séances scolaires de la moyenne section de maternelle au CP pour les élèves des écoles de Thau agglo**

**Novembre / Décembre :**

lundi 28 : 14h30 - mardi 29 : 10h et 14h30 - mercredi 30 novembre : 10h **Sète – MJC**

**La Passerelle**

jeudi 1<sup>er</sup> et vendredi 2 décembre : 10h et 14h30 **Sète – MJC La Passerelle**

lundi 5, mardi 6, jeudi 8 et vendredi 9 : 10h et 14h30 et mercredi 7 : 10h **Mireval – Centre Culturel Léo Malet**

## **Chanson pour les petites oreilles**

### **Elise Caron**



Formidable vagabonde de musique en comédie, Elise Caron est à la fois auteur, compositeur et interprète de ces *Chansons pour les petites oreilles*.

Dans le monde d'Élise Caron, on sautille avec joie de l'histoire d'un dragon vert à celle d'une princesse grenouille, sur des airs de piano, de flûte et de scie musicale. Ses jeux de mots à la Prévert portés par sa belle voix de mezzo-soprano se glissent avec malice aux creux de nos oreilles jusqu'à virevolter au-dessus des têtes.

Dans cet univers onirique, mots et musiques s'épousent avec tendresse et douceur. Mêlant habilement modernité et art lyrique, Elise Caron nous fait voyager de l'œuf à la poule, du coq à l'âne, du fou au sage, tissant ainsi subtilement des ponts entre le monde de l'enfance et l'âge adulte.

Avec ses chansons, cette artiste ouvre grandes les portes de son univers poétique et musical dans ce spectacle pour petites et grandes oreilles.

Chant, textes et musiques : Elise Caron  
Piano : Christine Chazelle  
Scie musicale, piano jouet : Michel Musseau

**Durée** : 50 mn

Ce spectacle devait être présenté la saison passée mais avait été annulé pour des raisons médicales.

**Séances scolaires de la moyenne section de maternelle au CP pour les élèves des écoles de Thau aggro**

#### **Janvier :**

Mardi 3 et vendredi 6 : 10h et 14h30

Mercredi 4 : 10h

Jeudi 5 : 14h30

**Mireval – Centre Culturel Léo Malet**

## *Peuçot* Compagnie Les Loups



Avec Peuçot, il va falloir faire l'expérience du dehors. Les parents vont abandonner leurs enfants, parce qu'à la maison il n'y a plus rien à manger, parce que l'épreuve est dans la forêt et qu'il faut y aller seul, parce qu'il faut se perdre et grandir. De là, sortiront la ruse et l'intelligence du plus petit, celui-là même qui se tait et qu'on ne remarque pas, qui se cache, écoute et observe tout, celui dont on n'attendait pas tant, celui qu'on n'imaginait pas si grand.

S'inspirant de sources plurielles, les quatre comédiens et coauteurs offrent une histoire inédite, jouant avec talent d'une forme chorale à quatre voix. L'originalité du dispositif scénique (les protagonistes assis autour d'une grande table, eux-mêmes entourés du public), le mélange de lecture et de jeu théâtral participent à la réussite de cette adaptation.

Avec : Sébastien Bravard, Olivier Constant, Anne Girouard, Stéphanie Pasquet

**Durée** : 40 min

Séances scolaires du CE1 au CM2 pour les élèves des écoles de Thau agglomération

### **Janvier :**

Mardi 3 : 10h et 14h30 - Mercredi 4 : 10h à **Marseillan – Théâtre Henri Maurin**

Jeudi 5, vendredi 6 : 10h et 14h30 à **Balaruc-le-Vieux – Salle polyvalente**

Lundi 9 : 10h et 14h30 à **Vic-la-Gardiole – Salle des fêtes**

Mardi 10 : 9h30, 10h30 et 14h30 à **Gigean – Salle Polyvalente**

Mercredi 11 : 9h30 et 10h30 – Jeudi 12 et vendredi 13 : 10h et 14h30 à **Frontignan la Peyrade – Centre Culturel François-Villon**

Lundi 16, mardi 17, jeudi 19 et vendredi 20 : 10h et 14h30 – mercredi 18 : 10h à **Sète – MJC La Passerelle**



# Chotto Desh Akram Khan Company (Royaume-Uni) Danse



Akram Khan poursuit son parcours et sa démarche chorégraphique pour jeter des ponts entre tradition et innovation, entre Orient et Occident. Créé en 2011, Desh a connu un succès immédiat auprès du grand public comme auprès des médias. Aujourd'hui, Akram Khan pour la chorégraphie et Sue Buckmaster pour la mise en scène, reprennent ensemble cette production plébiscitée pour l'adapter à un jeune public : ce sera *Chotto Desh*.

Chotto Desh, qui signifie « petite patrie », s'appuie sur la qualité unique d'Akram Khan de conter une histoire interculturelle, mettant en scène les rêves et les souvenirs captivants d'un jeune homme, de la Grande-Bretagne jusqu'au Bangladesh, et qui rêve de devenir danseur.

Mélange passionnant de danse, de théâtre et d'effets magiques, Chotto Desh est intelligent, visuellement spectaculaire et plein d'expériences familières.

Beauté et délicatesse des images, monde merveilleux de l'Asie, lien avec le passé et la famille, nécessité de trouver son propre chemin, c'est à ce voyage initiatique qu'Akram Khan embarque, pour leur plus grand bonheur, petits et grands.

Direction artistique et chorégraphie : Akram Khan  
Mise en scène et adaptation : Sue Buckmaster (Theatre-Rites)  
Avec : Dennis Alamanos ou Nicolas Ricchini  
Musique : Jocelyn Pook  
Lumière : Guy Hoare  
Histoires imaginées par : Karthika Nair et Akram Khan  
Ecrites par : Karthika Nair, Sue Buckmaster, Akram Khan  
Assistant chorégraphe : Jose Agudo

**Durée** : 50mn

Ce spectacle est également programmé en séance tout public au Théâtre Molière le :  
mercredi 15 mars à 19h.

Séances scolaires du CE1 au CM2 pour les élèves des écoles de Thau agglo

**Mars :**

Mardi 14 : 14h30

Mercredi 15 : 10h

Jeudi 16 : 10h et 14h30 à **Sète – Théâtre Molière**

**Action culturelle en direction des écoles primaires et maternelles**

Tout au long de la saison, des actions de sensibilisation, de découverte ou d'approfondissement sont menées dans les écoles en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale et la DRAC Languedoc-Roussillon.

**Des dispositifs s'adressant à des écoles primaires peuvent venir en complément d'une fréquentation régulière des spectacles.**

Danse à l'école vise à initier les enfants de la maternelle et du primaire à la danse contemporaine à partir d'une expérience de création chorégraphique.

Cirque à l'école vise à initier les enfants du primaire au cirque contemporain à partir d'une expérience de création artistique.

Au détour des spectacles entraîne les élèves dans un parcours culturel à travers la saison jeune public : rencontres, visites ou ateliers avec les artistes, autant de propositions pour découvrir la face cachée du théâtre.

Visites du Théâtre Molière (GS / CM2)

La Scène Nationale propose des visites du théâtre de 45 minutes à 1h30, en fonction des niveaux. L'occasion d'aborder l'envers du décor de ce lieu d'exception.

**Les contenus et les modalités de ces dispositifs sont détaillés dans un courrier envoyé aux écoles de Thau agglo ou téléchargeables sur le site internet [www.scenenationale-sete-bassindethau.com](http://www.scenenationale-sete-bassindethau.com) à partir du 1er septembre 2016, à la rubrique scolaires étudiant / de la maternelle au primaire.**

**Séances scolaires :**

**Elèves de Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux, Frontignan la Peyrade, Gigean, Marseillan, Mireval, Sète, Vic-la-Gardiole**

**Tarif abonnement : 7 € par élève pour deux spectacles**

**Tarif hors abonnement (sorties ponctuelles) : 3.5 € par élève et par spectacle**

**Pour les élèves de la moyenne section de maternelle au CP : *La Vie de Smisse, Chansons pour les petites oreilles.***

**Pour les élèves du CE1 au CM2 : *Peuçot, Chotto Desh***

**Les écoles de Thau agglo qui choisissent un spectacle à l'extérieur de leur commune bénéficient gratuitement du transport en bus depuis l'école.**

**Inscriptions** : du 31 août au 14 septembre 2016 à l'aide d'un formulaire envoyé dans chaque école ou téléchargeable sur le site [www.scenenationale-sete-bassindethau.com](http://www.scenenationale-sete-bassindethau.com)

Règlement libellé à l'ordre de la Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau.

**Contact :**

**Hélène Villain, chargée des relations avec le public**

**Ligne directe : 04 67 18 53 24**

**[helenevillain@theatrede sete.com](mailto:helenevillain@theatrede sete.com)**

**BULLETIN D'INSCRIPTION : JEUNE PUBLIC SAISON 2015/2016**

<b>NOM ECOLE :</b>	<b>NOM DU DIRECTEUR (TRICE) :</b>	
<b>TELEPHONE :</b>	<b>COURRIEL :</b>	

<b>HORAIRES D ECOLE :</b>

<b>NOM ENSEIGNANT :</b>	Classe :	Effectif :	d'accompa- gnateurs :
	1 spectacle <input type="checkbox"/>	2 spectacles <input type="checkbox"/>	
pour les classes ayant choisi un seul spectacle, merci d'indiquer le titre de celui-ci.			
<b>Avez-vous prévu un travail particulier autour de ce(s) spectacle(s) avec votre classe? Si oui lequel?</b>			
Souhaitez-vous rencontrer les équipes artistiques ?			
	OUI	NON	

<b>NOM ENSEIGNANT :</b>	Classe :	Effectif :	nb d'accompa- gnateurs :
	1 spectacle <input type="checkbox"/>	2 spectacles <input type="checkbox"/>	
pour les classes ayant choisi un seul spectacle, merci d'indiquer le titre de celui-ci.			
<b>Avez-vous prévu un travail particulier autour de ce(s) spectacle(s) avec votre classe? Si oui lequel?</b>			
Souhaitez-vous rencontrer les équipes artistiques ?			
	OUI	NON	

<b>NOM ENSEIGNANT :</b>	Classe :	Effectif :	nb d'accompa- gnateurs :
	1 spectacle <input type="checkbox"/>	2 spectacles <input type="checkbox"/>	
pour les classes ayant choisi un seul spectacle, merci d'indiquer le titre de celui-ci.			
<b>Avez-vous prévu un travail particulier autour de ce(s) spectacle(s) avec votre classe? Si oui lequel?</b>			
Souhaitez-vous rencontrer les équipes artistiques ?			
	OUI	NON	

<b>NOM ENSEIGNANT :</b>	Classe :	Effectif :	nb d'accompa- gnateurs :
	1 spectacle <input type="checkbox"/>	2 spectacles <input type="checkbox"/>	
pour les classes ayant choisi un seul spectacle, merci d'indiquer le titre de celui-ci.			
<b>Avez-vous prévu un travail particulier autour de ce(s) spectacle(s) avec votre classe? Si oui lequel?</b>			
Souhaitez-vous rencontrer les équipes artistiques ?			
	OUI	NON	

<b>NOM ENSEIGNANT :</b>	Classe :	Effectif :	nb d'accompa- gnateurs :
	1 spectacle <input type="checkbox"/>	2 spectacles <input type="checkbox"/>	
pour les classes ayant choisi un seul spectacle, merci d'indiquer le titre de celui-ci.			
<b>Avez-vous prévu un travail particulier autour de ce(s) spectacle(s) avec votre classe? Si oui lequel?</b>			
Souhaitez-vous rencontrer les équipes artistiques ?			
	OUI	NON	

# ***ACCUEIL MEDIATHEQUE***



### **Les accueils de classes à la médiathèque :**

Venir à la médiathèque avec sa classe est, pour certains élèves, un premier contact avec le lieu. Pour ceux qui fréquentent déjà la médiathèque, ces visites sont l'occasion de la redécouvrir sous un autre angle.

L'objectif principal de nos accueils est de faire découvrir ou redécouvrir le plaisir de lire aux élèves, ainsi que de proposer des accueils ludiques autour du jeu d'imitation et du jeu de société.

Les accueils de classes sont le fruit d'un partenariat école-médiathèque. Nous sommes à même de vous proposer plusieurs contenus d'accueils et projets tout au long de l'année scolaire et restons ouverts à vos souhaits et vos demandes.

### **Modalités d'inscription et de prêt :**

Nous vous proposons une carte collectivité, qui est gratuite et qui vous permet d'emprunter 40 documents pour une durée de 28 jours. Cette carte est valable dans les trois médiathèques du réseau. Il est possible d'emprunter des documents dans une médiathèque et de les rendre dans une autre.

Pour obtenir la carte collectivité, il vous suffit de présenter le formulaire d'inscription en annexe, signé et tamponné par votre directeur d'établissement.

Sur demande, l'équipe de la médiathèque peut établir des sélections documentaires sur un auteur ou un thème. Afin de mieux répondre à vos attentes et de garantir la disponibilité des documents, merci d'anticiper vos demandes avec un délai de 3 semaines.

### **IMPORTANT :**

Si vous avez un empêchement, merci de penser à annuler votre venue dans les meilleurs délais.

Pour être prise en compte, et afin de vous proposer rapidement des dates d'accueils, vous devez impérativement nous rendre la fiche correspondant à l'animation choisie avant le mercredi 21 septembre, soit par mail ( [mediatheque.montaigne@thau-agglo.fr](mailto:mediatheque.montaigne@thau-agglo.fr) ), soit par courrier, soit directement à l'accueil de la médiathèque pendant les heures d'ouverture.

Les fiches qui seront arrivées après cette date ne seront pas prises en compte.

**Les inscriptions se feront exclusivement auprès des services de la médiathèque.**

Partons à la découverte de la littérature jeunesse ...

Pour les classes de **PS** (3 places disponibles)

*Nous proposons aux enfants de petite section de maternelle, une première approche de la littérature jeunesse. A travers 2 séances de lectures, nous vous présenterons des albums mais aussi un support un peu particulier ... le Kamishibai.*

*Ces séances auront lieu des mardis ou jeudis matin .*

***Oui, je souhaite participer à cet accueil de classe :***

***Mon nom et prénom :***

***Le niveau de ma classe :***

***Le nom de mon école :***

*Merci de bien vouloir faire parvenir la fiche **avant le mercredi 21 septembre.***

## **Les petits philosophes :**

Pour les classes de MS / GS (3 places disponibles)

*L'atelier philo est un espace de parole collective où peuvent s'exprimer les questions universelles des enfants et s'élaborer des réflexions.*

*Rapport au monde, multiplicité des points de vue, réflexion sur les préjugés et l'opinion, l'atelier philo a pour but de favoriser l'émergence de sujets autonomes et responsables.*

*Nous proposons aux enfants une première approche de la philosophie avec des séances variées autour de cette thématique (lectures, atelier philo avec Marie PANTALACCI, confection d'un attrape-rêves au Jardin Antique de Balaruc les Bains...).*



*Ces séances auront lieu des mardis ou jeudis matin.*

***Oui, je souhaite participer à cet accueil de classe :***

***Mon nom et prénom :***

***Le niveau de ma classe :***

***Le nom de mon école :***

***Merci de bien vouloir faire parvenir la fiche avant le mercredi 21 septembre.***

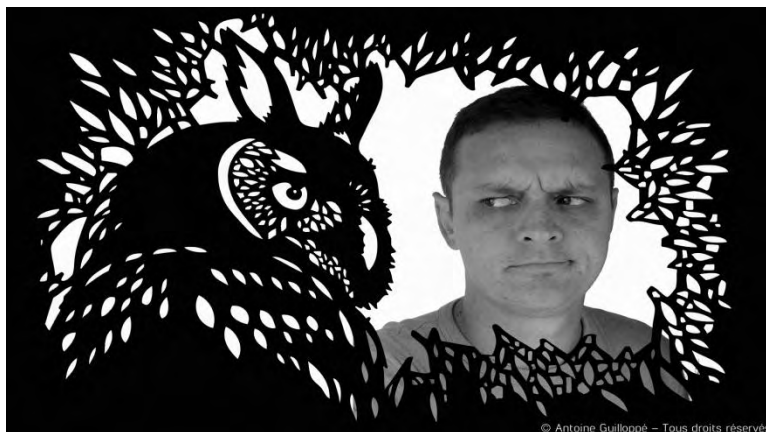


## **Découvrir un auteur : Antoine Guilloppé**

*Pour les classes de GS / CP (3 places disponibles)*

*Antoine Guilloppé a illustré bon nombre de couvertures de romans dont toutes celles de la collection "Romans" chez Thierry Magnier et réalise des albums. Il vit actuellement à Montrouge dans la région parisienne. Ses illustrations, très graphiques, se distinguent par un trait maîtrisé et très peu de couleurs.*

*En collaboration avec la ludothèque, nous vous proposons des séances de lectures et de jeux autour des ombres, univers cher à Antoine Guilloppé.  
Partez avec nous à la découverte des albums de cet auteur talentueux !*



*Ces séances auront lieu des mardis matin ou après-midi ou des jeudis matin.*

***Oui, je souhaite participer à cet accueil de classe :***

***Mon nom et prénom :***

***Le niveau de ma classe :***

***Le nom de mon école :***

***Merci de bien vouloir faire parvenir la fiche avant le mercredi 21 septembre.***

## **Le théâtre d'ombre :**

*Pour les classes de CE1 / CE2 (1 place disponible)*

*Avec votre classe, nous allons aborder toutes les étapes du théâtre d'ombre. Imaginer une histoire, créer les marionnettes et enfin, faire un « spectacle » que nous pourrions présenter dans l'auditorium de la médiathèque. Pour cela, nous demandons à l'enseignant et à ses élèves d'être motivés et impliqués dans ce travail de création.*

*Nous interviendrons plusieurs fois dans l'année dans votre classe. Nous déciderons ensemble de la fréquence nécessaire pour mener à bien ce projet.*

**Nous demandons un grand investissement de la part de l'enseignant.**

***Oui, je souhaite participer à cet accueil de classe :***

***Mon nom et prénom :***

***Le niveau de ma classe :***

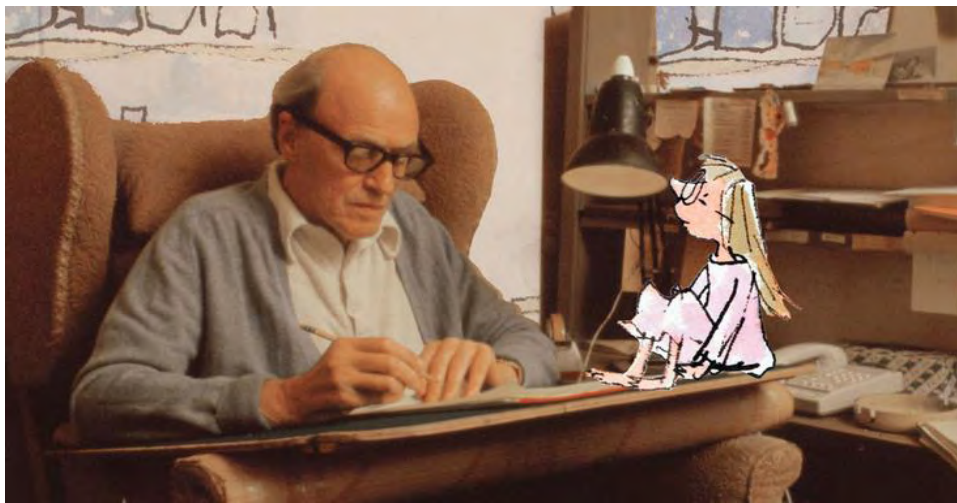
***Le nom de mon école :***

*Merci de bien vouloir faire parvenir la fiche **avant le mercredi 21 septembre.***

## **Roald Dahl :**

*Pour les classes de CM1 et CM2 (3 places disponibles)*

*En septembre, Roald Dahl aurait eu 100 ans. A cette occasion, nous avons décidé de lui rendre un petit hommage en faisant découvrir ou redécouvrir les romans de cet auteur intemporel et qui séduit toujours autant les enfants.*



*Ces séances auront lieu des mardis matin ou après-midi ou des jeudis matin.*

**Oui, je souhaite participer à cet accueil de classe :**

**Mon nom et prénom :**

**Le niveau de ma classe :**

**Le nom de mon école**

*Merci de bien vouloir faire parvenir la fiche **avant le mercredi 21 septembre.***

# ***ACCUEIL CINEMA***



## Programmation Ecole et cinéma Hérault 2016-2017

### Cycle 2 -Trimestre 1 Petites z'escapades



Un programme de 6 courts métrages du studio d'animation Folimage :  
6 contes populaires aux techniques d'animation multiples pour faire nous faire découvrir plusieurs univers, particuliers et uniques.

**32 minutes**

#### **Jean de la lune**

**Pascal Le Nôtre, France, 1994, 2'34, animation en plastiline, décors en cartons et papiers, couleurs aux pastels secs**

Une des chansons enfantines les plus classiques du répertoire, présentée de manière humoristique. Un âne découvre un être minuscule. Comme le petit être vaque à ses occupations l'âne vaque aux siennes et additionne les bêtises.

#### **L'Eléphant et la Baleine**

**Jacques-Rémy Girerd, France, 1985, 7'34, couleurs, animation et décors en pâte à modeler**

Un éléphant sauve une baleine malheureuse d'être exhibée devant le public et l'emmène avec la caravane du cirque pour la remettre à la mer.

#### **Meunier tu dors**

**Pascal Le Nôtre, France, 1994, 2'31, couleurs, animation en plastiline, décors en cartons et papiers, couleurs à la gouache et collages de gommettes**

Un âne tente en vain de réveiller le meunier endormi tout en confectionnant une pâte à crêpe. Alors qu'il fait sauter une crêpe dans la poêle, le vent, qui s'est levé, emporte crêpe et meunier, toujours endormi.

### **Petite Escapade**

**Pierre-Luc Granjon, France, 2001, 5' 30, noir et blanc, marionnettes en papier mâché et tissus, armatures de grillages, dessins sur celluloïd**

Un enfant venu du centre d'une grande forêt, observe du haut d'un mur les gens qui empruntent un trottoir. La nuit tombée, il rentre chez lui, souriant. Sur le chemin, il se raconte, d'une manière très personnelle, ses observations de la journée.

### **Le Trop Petit prince**

**Zoïa Trofimova, France, 2001, 6'41, dessins sur celluloïd, couleurs à la gouache**

Le jour se lève sur une toute petite planète. Un petit homme ouvre les volets d'une maisonnette, arrose une rose, fait un ménage minutieux et complet. Comme il passe un chiffon sur les volets, son oeil est attiré vers le ciel : le soleil est taché. Commence alors une véritable poursuite. L'homme s'évertue, avec ténacité et par tous les moyens possibles, à nettoyer les tâches du bel astre lumineux.

### **Au Bout du monde**

**Konstantin Bronzit, France, 1998, 7' 45, couleurs, dessins sur celluloïd et collages**

Au sommet d'une montagne, une maison, en équilibre. Un réveil sonne, le jour se lève. Tour à tour, les habitants de cette maison, un homme, une femme, un chien, une vache et un chat, vont sortir par l'une ou l'autre des deux portes latérales, déséquilibrant ainsi régulièrement la maison en vaquant chacun à leurs activités quotidiennes.

Trimestre 2

## Ernest et Célestine

Benjamin Renner, Vincent Patar et Stéphane Aubier

2012 - France, Belgique, Luxembourg – 1h16



Célestine, une petite souris orpheline, a grandi dans le monde souterrain des rongeurs. Comme beaucoup de ses semblables, elle est destinée à devenir dentiste. Mais Célestine préfère dessiner. Elle est aussi la seule à ne pas avoir peur du grand méchant ours. Il faut dire que les ours et les souris se détestent. Les souris vivent en bas et les ours en haut, c'est comme ça dans ce monde-là. Mais un jour, Célestine tombe dans une poubelle et manque de se faire dévorer par un ours mal léché, un peu fauché, un peu musicien mais surtout très affamé nommé Ernest. Elle ne se laisse pas faire et peu à peu une amitié se noue en eux que rien ni personne ne pourra empêcher.

**Un mot sur le film :**

« A l'origine, un classique de la littérature enfantine redevable à Gabrielle Vincent, une auteure (décédée en 2000) qui ne prenait pas les gamins pour idiots. Dans les albums de la série « Ernest et Célestine », elle racontait par petites touches impressionnistes l'amitié vitale entre un gros ours pataud et une petite souris malicieuse et touchait en plein cœur sans jamais s'abandonner à la mièvrerie.

Pour mener à bien la délicate adaptation – a priori, l'univers ultra-sensible et le trait singulier de Gabrielle Vincent se prêtent mal au cinéma – le producteur Didier Brunner (« Kirikou », de Michel Ocelot, « Les Triplettes de Belleville », de Sylvain Chomet), a fait confiance à un débutant, Benjamin Renner, épaulé par l'écrivain Daniel Pennac au scénario.

Le résultat est un enchantement. En mettant en scène la rencontre entre Ernest, un ours musicien peinant à joindre les deux bouts dans son monde conformiste, et Célestine, une souris orpheline abandonnant l'univers souterrain des rongeurs, le cinéaste signe une fable irrésistible où l'invention visuelle est au service des hilarants personnages et d'un récit qui ne souffre d'aucun temps mort. »

Olivier De Bruyn



### Trimestre 3

#### Le Kid

Charles Chaplin

Etats-Unis, 1921, version muette avec accompagnement musical, 51 minutes, noir & blanc



La mère d'un jeune enfant, ne pouvant le faire vivre, décide de l'abandonner dans la voiture d'une famille fortunée. C'est alors que deux voyous décident de voler cette même voiture. Quelques rues plus loin, les voleurs entendent pleurer le bambin. Ils l'abandonnent dans une ruelle où passe un peu plus tard Charlot, un vitrier miséreux. Gêné par sa découverte, il tente d'abord de s'en débarrasser, avant de s'attacher à lui. Il l'éduque de son mieux, malgré les conditions difficiles. Cinq années passent ainsi dans la débrouillardise, mais surtout l'amour et la tendresse. Malheureusement, les services sociaux s'en mêlent...

De son côté, devenue riche, la mère de l'enfant cherche à retrouver son fils.

#### Un mot sur le film :

Charlot bouffon, charlot le vagabond, Charlot le dandy déchu qui fait la nique au policier trouve ici son double parfait : un enfant de cinq ans qui gambade sur les routes de la transgression de l'ordre social avec le même évident bonheur que son complice. Tous les enfants se retrouveront dans cette énergie à l'état pur que Charlot et le kid mettent à survivre, à se nourrir, à se défendre. Et à s'aimer contre vents et marées. Le public populaire qui, en Europe particulièrement, réserva un triomphe à ce premier long métrage de Charlie Chaplin ne s'y trompa pas, et même si l'on peut regretter quelques naïvetés très kitsch - l'image de la fille-mère associée à celle du Christ portant sa croix ! - cette comédie sentimentale, dont le tournage dura un an, conserve sa force émotionnelle.

### Cycle 3 : Trimestre 1

#### Rabi

Gaston Kaboré

Burkina Faso, 1992, version originale sous-titrée français, 1h02



Rabi, dix ans, vit avec sa famille dans un village de pleine brousse. Il partage les jeux et les obligations des garçons burkinabés de son âge. Deux rencontres, avec un homme et avec un animal, vont changer la vie de l'enfant : un jour, son père lui demande d'aider Pugsu, vieux sage à la santé fragile qui va initier le garçon au respect de la vie et de la nature... Rabi joue le messager entre le vieil homme et son ancienne amoureuse, la vieille Tusma... Et puis, son père lui apporte une tortue... mais Rabi ne se préoccupe plus que d'elle, il remporte l'animal dans la brousse. Plein de chagrin, l'enfant part avec Pugsu et trouve une tortue géante... Il la ramène à nouveau, lui construit un enclos... C'est cette tortue-là, à laquelle Rabi s'identifie dans un rêve, qui va engager chez l'enfant une réflexion, une prise de conscience, sur la liberté, le respect des autres et de soi-même...

#### **Un mot sur le film :**

*Rabi*, film limpide, couleur de safran, est délicat comme est délicat son réalisateur, Gaston Kaboré, qui donne à voir en douceur la vie d'un enfant de dix ans, dans un pays très lointain pour nos jeunes spectateurs, le Burkina-Faso. Dire combien il est important qu'à travers l'enfant Rabi s'exprime la découverte d'une vie, d'un paysage, de coutumes, d'une économie différents de ceux du monde occidental, semble une évidence. Mais, sans doute plus important encore, est l'émergence dans ce contexte inconnu, d'une universalité des sentiments : rêve, révolte contre l'injustice d'un père, espièglerie, désir de liberté, etc. Et plus encore, la nuance personnelle de Gaston Kaboré, réalisateur-conteur, qui peint à petites touches, jamais dénuées d'humour, jamais dénuées d'amour.

**Trimestre 2**  
**Le tableau**  
**Jean-François Laguionie**  
**France, 2011, 1h16**



Un château, des jardins fleuris, une forêt menaçante, voilà ce qu'un Peintre, pour des raisons mystérieuses, a laissé inachevé. Dans ce tableau vivent trois sortes de personnages : les Toupins qui sont entièrement peints, les Pafinis auxquels il manque quelques couleurs et les Reufs qui ne sont que des esquisses. S'estimant supérieurs, les Toupins prennent le pouvoir, chassent les Pafinis du château et asservissent les Reufs. Persuadés que seul le Peintre peut ramener l'harmonie en finissant le tableau, Ramo, Lola et Plume décident de partir à sa recherche. Au fil de l'aventure, les questions vont se succéder : qu'est devenu le Peintre ? Pourquoi les a-t-il abandonnés ? Pourquoi a-t-il commencé à détruire certaines de ses toiles ! Connaîtront-ils un jour le secret du Peintre ?

**Un mot sur le film :**

« Jean-François Laguionie a voulu imaginer l'univers graphique et chromatique d'un artiste du début du XXe siècle (il pouvait difficilement confier le rôle du peintre à un disciple de Pollock ou de Rothko) et les personnages se meuvent gracieusement dans des décors aux couleurs franches, sous des cieux étranges.

Le scénario est à la fois sophistiqué et naïf. La peinture de l'univers sinistre du début du film laisse bientôt la place à une mise en abyme dans laquelle un autoportrait du peintre poursuit une dispute amoureuse avec un nu dont le modèle fut autrefois aimé.

L'une des plus jolies séquences – une poursuite à travers Venise – n'a d'autre raison d'être que de précipiter un personnage plutôt secondaire dans un décor spectaculaire, une version onirique de la Sérénissime. Ces détours font à la fois le charme et la faiblesse de ce film qui montrera aux plus patients et aux plus curieux que les ressources de l'animation en deux dimensions sont loin d'avoir été épuisées.

» Thomas Sotinel / Le Monde 22 novembre 2011



### Trimestre 3

## Le voleur de bicyclette

Vittotio de Sica

Italie, 1948, noir et blanc, version française ou version originale sous-titrée  
français, 1h25



Rome, après la Deuxième Guerre mondiale, en 1948. Le chômage règne. Antonio Ricci trouve enfin un emploi de colleur d'affiches, mais pour être engagé, il lui faut absolument une bicyclette et la sienne est au Mont de Piété. Maria, sa femme, décide d'échanger le vélo contre tous les draps de la maison. C'est la joie : Ricci a enfin du travail, et la vie difficile et pauvre de la petite famille va pouvoir changer.

Bruno aide son père à remettre en état la précieuse bicyclette, et le lendemain matin, pendant que le petit garçon rejoint son poste – il travaille déjà dans une station-service – Ricci va coller ses affiches. Presque immédiatement, alors qu'il est juché sur son échelle, un jeune garçon lui vole son vélo. Aidé par ses amis et surtout par Bruno, Ricci erre dans la ville à la recherche de son voleur. Désespéré, il finit par voler à son tour une bicyclette. Mais il se fait prendre. Le propriétaire du vélo sensible au désespoir de Bruno, laisse partir Ricci, libre.

#### **Un mot sur le film :**

*Le Voleur de bicyclette*, tourné dans la Rome d'après-guerre, avec des acteurs non professionnels, a été élu au rang de symbole, de référence, voire de chef-d'oeuvre de ce cinéma italien, proche du réel, description aérienne de la misère des années 48. À ce titre, il semble bien sûr indispensable de le faire découvrir aux enfants et de l'inscrire dans le petit patrimoine que nous essayons de leur transmettre. Il faut le regarder aussi comme le fruit d'une très belle collaboration entre le scénariste Zavattini et le réalisateur De Sica, qui a donné ce scénario si léger... Mais aussi, revenir à notre époque, le redécouvrir avec nos yeux, y lire ce qu'est le « statut » d'un chômeur, ce qu'est une ville et de s'y perdre, de s'y diluer, quand disparaît l'outil (ici le vélo) qui permet l'accès au travail.



# FORMULAIRE D'INSCRIPTION ECOLE ET CINEMA 2016-2017

## UNE FICHE PAR CLASSE

A renvoyer avant le 09/09/2016 par mail à

[cinemistral34@orange.fr](mailto:cinemistral34@orange.fr)

<b>VILLE :</b>	<b>Nom de l'école :</b>
<b>Nom du Directeur :</b>	<b>Nom de l'instituteur :</b>
<b>Niveau de la classe :</b>	<b>Effectif :</b>
<b>Tel Ecole :</b>	<b>Email Ecole :</b>
<b>Email Instituteur :</b>	<b>@</b>

### **Choix des films :**

1. ....
2. ....
3. ....

**Date et Horaire** (Accueil à 9H30 et 14H des classes / 1/4h avant le début de la séance)

- |  |  |                                       |
|--|--|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> <b>Lundi</b>    | <input type="checkbox"/> <b>9h30 *</b> | <input type="checkbox"/> <b>14h *</b> |
| <input type="checkbox"/> <b>Mardi</b>    | <input type="checkbox"/> <b>9h30</b>   |                                       |
| <input type="checkbox"/> <b>Mercredi</b> | <input type="checkbox"/> <b>9h30</b>   |                                       |
| <input type="checkbox"/> <b>Jeudi</b>    | <input type="checkbox"/> <b>9h30</b>   | <input type="checkbox"/> <b>14h *</b> |
| <input type="checkbox"/> <b>Vendredi</b> | <input type="checkbox"/> <b>9h30</b>   |                                       |

### **COMMENTAIRES :**

.....  
.....  
.....

# ***ACCUEIL AU JARDIN ANTIQUE MEDITERRANEEN***







# GUIDE 2017 DES ACTIVITES

# JARDIN ANTIQUÉ MÉDITERRANÉEN

# SOMMAIRE

## 1. Les Activités

- Les Formules au choix .....4
- Les animations ludo-pédagogiques.....6

## 2. Les Informations générales

- Horaires et coordonnées.....8
- Plan d'accès et stationnement.....9

## 3. Comment réserver ?

- Modalités de réservation.....10
- Conseils pratiques.....13
- Questionnaire de satisfaction.....15



## 1/ LES ACTIVITES

*Vous souhaitez emmener un groupe d'enfants à la découverte du Jardin Antique Méditerranéen ? Vous souhaitez utiliser l'équipement dans le cadre d'un parcours éducatif artistique et culturel, d'un projet pédagogique territorial ?*

*Différentes activités destinées aux écoles, centres de loisirs, centres de vacances, institut médico éducatif (IME), institut éducatif spécialisé (IES) vous sont proposées dans plusieurs domaines : Nature, Patrimoine, Architecture, Arts visuels & Développement Durable.*

### ▪ FORMULES AU CHOIX

#### 1) Visites libres

- Niveaux scolaires : maternelles, primaires, collèges, lycées, universités
- La visite libre permet à l'enseignant ou l'encadrant d'organiser la visite du Jardin Antique Méditerranéen en toute autonomie. En complément, des supports pédagogiques sont disponibles pour vous faciliter la visite (plan, carnet de parcours, informations générales sur le contenu, le fonctionnement et l'entretien du jardin, ainsi qu'un accès aux collections botaniques).
- Possibilité de faire la visite en suivant également le **parcours ludique** du jardin. Un petit livret sous forme de jeux est disponible à l'accueil, sur demande de l'enseignant. Il permet aux enfants de **huit à douze ans**, d'aborder de manière ludique et pédagogique le jardin et de se familiariser avec le lieu !

#### 2) Visites commentées

- Niveaux scolaires : maternelles, primaires, collèges lycées, universités
- A travers les sept jardins thématiques, le guide vous accompagne à la découverte de la flore méditerranéenne restituée dans l'Histoire et commentée selon l'usage que les hommes tiraient des plantes à l'antiquité. (symboliques, alimentaires, médicinales, artisanales...)

### **3) Animations de type ludo-pédagogique**

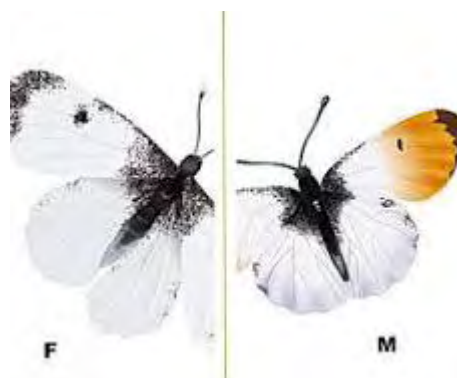
- Niveaux scolaires : maternelles, primaires
- Afin de sensibiliser le jeune public à la nature, nous proposons, tout au long de la saison, des animations élaborées dans l'objectif d'amener les plus jeunes à observer, comprendre, utiliser et respecter l'environnement tout en s'amusant.

### **4) Visites commentées + animations ludo-pédagogiques**

- Niveaux scolaires : maternelles, primaires
- Avec cette quatrième formule, vous avez la possibilité de combiner la visite commentée du Jardin Antique Méditerranéen avec une animation ludo-pédagogique de votre choix ! Une séance complète rythmée de nature et de découvertes...

### **5) Projets partenariaux**

- Niveaux scolaires : maternelles, primaires, collèges, lycées
- Avec cette cinquième formule, des projets pédagogiques sur l'année peuvent voir le jour en utilisant l'espace et certains services de l'équipement territorial comme un outil de partenariat avec l'ensemble des autres acteurs du territoire : équipes éducatives, opérateurs culturels, milieu associatif, etc. Elle encourage une plus grande ouverture des écoles et des établissements scolaires sur leur environnement culturel proche. Ne pas hésiter à joindre le JAM pour en discuter.



## ▪ LES ANIMATIONS LUDO-PEDAGOGIQUES

Les animations s'articulent autour de trois thématiques :

- La faune et la flore méditerranéenne : Patrimoine & Nature
- La biodiversité et l'environnement : Patrimoine, Architecture, Nature & Développement Durable
- L'histoire et les pratiques des civilisations antiques (grecques, romaines, gallo-romaine) : Patrimoine, Arts Visuels & Développement Durable

### Détails d'animations :

#### **Les fruits et les couleurs**

*Je découvre les fruits et les légumes de saison, tout en apprenant les couleurs !*

**Niveaux scolaires :** maternelle + CP (1h00)

#### **La boîte mystère**

*Que se cache-t-il dans cette boîte ? Les enfants s'amuseront à décrire toutes les différentes sensations que peut offrir un végétal !*

**Niveaux scolaires :** maternelle + CP (1h00) ; CE1 à CM2 (1h30)

#### **Le stylo antique**

*J'apprends à créer mon stylo, à écrire et à dessiner comme un romain !*

**Niveaux scolaires :** CE1 à CM2 (1h30)

#### **Land Art**

*Au fil des saisons, je m'improvise artiste de nature !*

**Niveaux scolaires :** CP (1h00) ; CE1 à CM2 (1h30)

### **Compost & vers à gogo !**

*Découvrons ensemble comment les bestioles transforment nos déchets ?*

**Niveaux scolaires :** maternelle + CP (1h00) ; CE1 à CM2 (1h30)

### **Herbier en herbe**

*Avec mon herbier de feuilles, j'apprends à reconnaître les arbres et les plantes du jardin !*

**Niveaux scolaires :** CE1 à CM2 (1h30)

### **On se couronne ?**

*L'Art et la manière de faire des couronnes végétales !*

**Niveaux scolaires :** CE1 à CM2 (1h30)

### **Graines d'œuf et Cie**

*J'utilise les emballages pour faire pousser des fleurs !*

**Niveaux scolaires :** CE1 à CM2 (1h30)



### **Hôtels à bestioles**

*J'apprends à composer une maison pour les insectes du jardin !*

**Niveaux scolaires :** CE1 à CM2 (1h30)

## 2/LES INFORMATIONS GENERALES

### ▪ LES HORAIRES

Les horaires du Jardin Antique Méditerranéen suivent le rythme des saisons :

**Du 20 mars au 30 juin 2017** : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

**Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2017**: de 9h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h00

**Du 1<sup>er</sup> octobre au 13 novembre 2017** : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

- Le jardin est fermé les lundis et le 1<sup>er</sup> mai
- Dernières entrées 1h00 avant la fermeture

### ▪ LES COORDONNEES

**JARDIN ANTIQUE MEDITERRANEEN**  
RUE DES PIOCH  
34540 BALARUC LES BAINS

- Service accueil et animation :

Pour vous servir à l'accueil, le personnel d'accueil est disponible par téléphone au **04 67 46 47 92** ou par mail à [jam@thau-agglo.fr](mailto:jam@thau-agglo.fr)

- Service réservation :

Après l'étude de votre demande, vous recevrez un mail de confirmation via cette adresse : [resajam@thau-agglo.fr](mailto:resajam@thau-agglo.fr)

## ■ PLAN D'ACCÈS & STATIONNEMENT

Pour préparer au mieux votre sortie au Jardin Antique Méditerranéen, veuillez découvrir ci-dessous le plan d'accès au site :



### Adresse Parking

#### Bus :

Espace sportif du petit

Avenue de la gare -  
Centre nautique  
Manureva  
34540 BALARUC-LES-  
BAINS



- Les voitures et les bus ont la possibilité d'un « dépose minute » devant l'entrée du Jardin Antique Méditerranéen : **le stationnement est interdit** à l'exception de **deux places réservées aux personnes en situation d'handicap**.
- Pour se garer facilement à proximité du jardin, un grand nombre de **places gratuites** sont accessibles en bordure d'étang (réf plan).
- **Un parc à vélos** est accessible gratuitement devant l'entrée du Jardin Antique Méditerranéen.



- Un parking bus à deux minutes à pied du site est accessible gratuitement : **du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.**

Le « stationnement bus » est possible seulement sur réservation : il vous suffira de cocher la case correspondante sur le bordereau de réservation (envoyé par mail dès réception de votre demande de visite).

## **3/COMMENT RESERVER ?**

### ▪ **LES MODALITES**

- Les groupes sont acceptés à partir de 10 enfants.
- La tarification « groupe scolaire » est valable pour l'ensemble de la classe y compris le personnel encadrant (enseignants, éducateurs, animateurs, parents accompagnateurs).
- Les **visites commentées** et **animations** font obligatoirement l'objet d'une réservation.
- Au-delà d'un groupe de dix enfants, la réservation est également obligatoire pour la **visite libre** afin d'assurer une meilleure répartition des groupes sur la journée.
- Pour un plus grand confort de visite, la classe peut-être divisée en ½ groupe sous réserve de disponibilité des guides.

### ▪ **FORMULAIRE DE RESERVATION**

- Un formulaire de réservation vous sera envoyé au moment de la prise de contact.
  
- **Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre par téléphone au 04 67 46 47 92 ou par mail à [jam@thau-agglo.fr](mailto:jam@thau-agglo.fr)**

## ▪ LES CONSEILS PRATIQUES

*Quelques conseils pour profiter, dans les meilleures conditions, de votre sortie*

### En amont, la préparation de la sortie :

- Les capacités d'accueil sont limitées, aussi réservez votre journée le plus tôt possible afin de vous assurer un programme « idéal ». Avant de prendre contact, réfléchissez à plusieurs dates au cas où certaines seraient déjà complètes.
- Afin de respecter les horaires de la visite ou de l'animation, merci d'arriver sur site au minimum 15 à 30 minutes auparavant, afin de disposer du temps nécessaire pour déposer vos affaires, passer aux sanitaires etc....
- Nous recommandons aux enfants, avec l'aide de leurs parents, d'adapter une tenue vestimentaire « de plein air », confortable et pas fragile qui facilitera la participation aux animations. En fonction des conditions météorologiques, prévoyez par exemple, des vêtements et chaussures de pluie, chapeau et gourde d'eau.
- Si vous souhaitez déjeuner à proximité du Jardin Antique Méditerranéen, sachez qu'une aire de pique-nique est accessible à cinq minutes à pied.

### Le jour de la visite :

- Avant l'arrivée au jardin, merci d'effectuer le comptage des enfants ainsi que des accompagnateurs.
- Nous adaptons le lieu de l'animation en fonction de la météo du jour : en cas de pluie ou de canicule, nous organisons l'animation à l'intérieur dans une salle.
- Enfin, pour conserver des bons souvenirs, n'oubliez pas de prévoir un appareil photo !

